

ATOOUTS & TERRITOIRES

Août 2018 / N°7

L'EDITO



Le présent numéro revêt toutes les apparences d'un bilan de l'exercice écoulé. Il nous paraissait en effet opportun de revenir sur nos Assemblées Générales qui se sont tenues le 26 juin dernier. Rendez-vous entrepreneurial annuel, elles sont l'occasion de rencontres, d'échanges et, à travers des témoignages d'adhérents, permettent de donner du corps à la communauté de nos membres. C'est à cela que nous nous sommes attelés, cette année encore, et pour celles et ceux qui n'auraient pas eu la chance d'être parmi nous, ce sera l'occasion de découvrir en textes et en images ce qui s'est passé en ce début d'été au Golf de Fontenay-sur-Eure.

Pour autant, cette première impression de « bilan » ne doit pas nous tromper. Les évolutions sont bien de mise dans nos instances et ce, au plus haut niveau. L'élection de Geoffroy ROUX de BEZIEUX à la tête du MEDEF n'aura échappé à personne.

La Présidence de l'UIMM avait quelques semaines auparavant connu un renouvellement, Alexandre SAUBOT ayant passé le relais à Philippe DARMAYAN. Déjà familier de nos instances nationales, ce dernier souhaite faire de l'emploi et de la formation le fer de lance de la Branche, en s'appuyant fortement sur l'apprentissage et sur l'adaptation des salariés de l'Industrie aux mutations numériques.

C'est en plein accord avec ces convictions et dans la continuité de la stratégie arrêtée en 2017 au titre de l'émergence de l'« UIMM du Futur » que notre nouveau Président National a inscrit les travaux de la Convention 2018, dont vous trouverez un résumé en dernière page.

C'est aussi en pleine cohérence avec le MEDEF que nous aborderons avec ténacité les sujets sociaux qui se présenteront en nombre dans les mois à venir. Et nous continuerons en tant que Branche à vous accompagner dans la mise en œuvre de l'Evolution du Dispositif Conventionnel.

Alors bonne rentrée à tous !

Ludovic COUILLAUD, Président de l'UIMM Eure-et-Loir

Le 4 pages de nos entreprises d'Eure-et-Loir



LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Assemblées Générales de l'UIMM/MEDEF Eure-et-Loir se sont déroulées au Golf de Chartres Fontenay le 26 juin 2018. Les structures ont présenté leurs rapports financiers 2017. Les comptes et bilans 2017 ont été approuvés par les AG et quitus a été donné aux administrateurs. Les AG ont également permis de renouveler les administrateurs sortants. Les rapports d'activité de l'UIMM/MEDEF Eure-et-Loir ont dressé le bilan de l'année 2017 et les éléments majeurs pour nos organisations. Au-delà de nos actions quotidiennes qui consistent à vous défendre, vous représenter, communiquer, négocier, animer, vous informer, et vous accompagner, l'année 2017 a été marquée pour l'UIMM par une communication renouvelée et pour le MEDEF par une année de changement de paradigmes.

UIMM - COMMUNICATION RENOUVELÉE

• La « Fabrique de l'Avenir » à la conquête de son public

Lancée en avril 2017, la « Fabrique de l'Avenir » constitue une identité commune à une vingtaine d'organisations professionnelles patronales (syndicats, fédérations et groupements), visant de manière collective et concertée à porter d'une seule voix auprès des Français le discours positif et enthousiasmant d'une industrie qui contribue à titre individuel ou collectif à leur construire un avenir.

La première initiative forte de ce collectif a été la rédaction d'un « manifeste » destiné à promouvoir les valeurs et les forces de notre Industrie auprès du grand public dans les principaux titres de presse nationale et de la presse quotidienne régionale.

Véritable chef de file du mouvement, l'UIMM Nationale et à sa suite l'ensemble du réseau territorial ont repris en « base line » le logo de la « Fabrique de l'Avenir », avant d'adopter le 25 juin 2017 un nouveau logo adossé à la bannière commune.

S'en est ensuivie une vaste campagne de communication en direction du grand public. Il était donc logique que la communication autour d'une marque forte et fédératrice de Branche soit étendue au pôle formation : les AFPI et CFAI ont donc suivi le mouvement dès octobre 2017 en se plaçant sous la bannière « Pôle Formation UIMM ». Par ailleurs, les GEIQ Industrie ont eux aussi été invités à afficher clairement les couleurs de l'UIMM. Tel est donc, depuis fin d'année dernière, le cas de notre « Geiq Industrie 28 ».

• La négociation collective en ordre de marche

Usant précisément de son rôle de créateur de normes, l'UIMM a continué tout au long de l'année 2017 à mener de front le colossal chantier de rénovation de son dispositif conventionnel.

Ce travail de longue haleine, officiellement débuté en 2016, a pour ambition d'offrir aux entreprises les souplesses et flexibilités désormais autorisées par la Loi, tout en assurant le cadre indispensable aux entreprises dépourvues de représentants du personnel. Fidèle à sa tradition, l'UIMM a vocation par cet outil à répondre aux enjeux sociaux de toutes les entreprises adhérentes, quelle que soit leur taille ou leur activité. L'ambition au terme de ce travail de réécriture, est non seulement de rénover un dispositif vieux de plus de 40 ans, mais aussi de faire évoluer les services rendus aux adhérents dans une direction davantage d'« ingénierie sociale » : il ne s'agira plus uniquement de répondre à des questionnements, mais davantage d'anticiper et de proposer des stratégies de négociation sur la base des ouvertures accordées par la Loi et par la convention collective renouvelée.

MEDEF - CHANGEMENT DE PARADIGME

L'année 2017 coïncidait avec 2 échéances électorales au plan national : les élections présidentielles et législatives, en mai et juin 2017.

Indépendamment de tout engagement politique, 2 enjeux sociétaux se sont fait jour, autour desquels nos organisations se sont mobilisées :

- la place de la France au sein de l'Europe,
- le modèle social à travers en particulier l'assouplissement voulu du marché du travail et la simplification du droit du travail.

La majorité sortie des urnes a rapidement mis en œuvre la réforme du droit du travail annoncée lors de la campagne présidentielle.

Elle s'inscrit en réalité dans la suite logique de la première loi « Travail » de 2016 et conduit à des évolutions majeures, avec pour ambition l'avènement d'une « flexi-sécurité » à la française.

Dès la sortie des premières ordonnances de fin septembre 2017, notre MEDEF s'est en conséquence particulièrement impliqué dans l'explication aux adhérents des nouvelles règles affectant les relations individuelles et collectives de travail.

• La représentativité affirmée

Pour la première fois dans l'histoire de nos organisations, il a été procédé à la mesure de la représentativité tant au plan interprofessionnel que de celui des Branches. Ce travail très lourd, obligeant à déclarer au Ministère du Travail des données relatives au nombre d'adhérents et aux effectifs salariés, sous conditions d'acquiescement des cotisations et sous contrôle d'un commissaire aux comptes, a débouché sur la reconnaissance de la représentativité de nos UIMM et MEDEF territoriaux.

Ce travail initié en 2016, et poursuivi sur le 1er semestre 2017, a abouti à des résultats contrastés et pas nécessairement corrélés au nombre réel d'entreprises adhérentes à nos organisations, au regard de l'extrême complexité des critères d'effectifs et de cotisations applicables..

• Le renouvellement des Conseils de Prud'hommes

Alors que le mandat en cours de nos Conseillers commençait à s'éterniser, le renouvellement des Conseils s'est réalisé suivant les nouvelles règles issues de l'ordonnance du 31 mars 2016 mettant en place les modalités de désignation des Conseillers Prud'hommes.

Alors que jusque-là, la représentativité syndicale se mesurait sur la base des élections prud'homales, permettant à chaque centrale syndicale de se situer au plan territorial comme national, il se produit avec le nouveau dispositif une inversion totale de logique : la mesure de la représentativité s'effectue au gré de la consolidation tous les 4 ans des remontées de résultats d'élections professionnelles en entreprise, la désignation prud'homale s'effectuant ensuite au même rythme quadriennal sur la base de la représentativité ainsi mesurée.

Afin d'assurer la cohérence de ce nouveau système, il convenait de s'atteler dans le même temps à la mesure de la représentativité patronale, ce qui fut fait selon les modalités précédemment décrites.

Exit donc la liste patronale unique, établie d'un commun accord entre les différentes organisations professionnelles, au profit de désignations par organisation, qui plus est dans le strict respect de la parité femme/homme(50/50).

REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANTS ET PARTENAIRES

Nous souhaitons sincèrement remercier HARMONIE MUTUELLE, ABF DECISIONS et FIDAL, nos partenaires qui ont contribué au succès de cet événement.

De même, nous souhaitons remercier nos entreprises participantes. En effet, à l'issue des AG, deux chefs d'entreprises ont accepté de témoigner avec passion devant les personnes présentes de leur activité, de leur savoir-faire, de leurs spécificités et de leurs forces.



Présentation de SIGEBENE par Grégoire MILOJEVITCH



Ebénisterie

L'entreprise SIGEBENE, ébénisterie, située à NOGENT LE ROI a été créée en 1980 par Grégoire MILOJEVITCH. À l'écoute de clients exigeants, entourée de collaborateurs perfectionnistes, elle pense la technique, le bois, les matières et les matériaux comme une source de créativité, de fonctionnalité et de plaisir pour les yeux et réalise ainsi des Agencements sur-mesure et d'exception.

SIGEBENE assure 40% de son CA à l'international et emploie 50-60 collaborateurs qui réalisent des projets d'exception sur les 5 continents. Cette entreprise est l'image du savoir-faire français reconnu à l'international. Elle est titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » et adhérente aux « Ateliers d'Art de France ».

Basée à Nogent le Rotrou, la société SEFARD est spécialisée dans la fabrication de ressorts, de pièces en fil et feuilard de toutes sortes. Créée en 1965, elle est reprise en Janvier 2010, par Monsieur Thierry Cousin.

En mai 2017, l'entreprise a la singularité d'adopter le statut juridique de société coopérative et participative (SCOP) et intègre le groupe CALICE. SEFARD est donc une société coopérative de forme SA dont les salariés sont les associés à hauteur de 29 % du capital.

La SAS SEFARD emploie actuellement une cinquantaine de personnes sur plus de 5 000 m2 couverts.

Elle compte près de 3000 clients dans des domaines très divers, de l'automobile à l'électroménager.

LA CONFÉRENCE ÉCOLE/ENTREPRISE

• **Entreprendre Pour Apprendre : De futurs patrons en milieu scolaire !**

À la suite des deux présentations d'entreprises, le temps était venu de passer à la conférence, point d'orgue de la journée.

Comme vous le savez, suite à la création des Comités Locaux Ecole-Entreprises (CLEE), le MEDEF Eure-et-Loire a décidé de s'inscrire dans ce projet de rassemblement du monde éducatif et professionnel. C'est ainsi tout naturellement que la présentation du projet Entreprendre Pour Apprendre (EPA) Centre-Val de Loire est rapidement apparue opportune pour la conférence.

Ayant pour mission de développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes de 8 à 25 ans afin de faciliter leur orientation et leur insertion professionnelle, la Fédération EPA France dispose de 4 programmes que Marc BRUGIERE, Président EPA Centre-Val-de-Loire, a présenté :

- Notre commune-EPA : découverte des activités économiques du quotidien des élèves (CM1-6e) ;
- Innov'-EPA : Travailler ensemble pour imaginer un projet économique ambitieux en développant sa créativité (4e - terminale) ;
- La Mini Entreprise-EPA : Création d'une entreprise avec la gestion de tout un projet jusqu'à la réalisation d'un objet (collège-terminale) ;
- La Start Up programme-EPA : Gestion collective avec élaboration d'un business plan (post bac).

Les programmes s'appuient sur 3 piliers :

- L'implication de volontaires du monde de l'entreprise ;
- L'implication de professeurs et accompagnateurs ;
- L'accompagnement méthodologique des acteurs par les permanents EPA.

Ainsi, nos entreprises ont pu découvrir que des initiatives existent pour rapprocher le monde de l'éducation nationale de celui de l'entreprise. Initiatives supportées par le MEDEF 28 : La Semaine École / Entreprise 2018 arrive très vite !



Présentation des programmes d'EPA par Marc BRUGIERE

LES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

Au cours de l'après-midi, nos chefs d'entreprises répartis en divers groupes ont été invités à une initiation au golf d'une heure et demie encadrée par un moniteur dans une ambiance détendue mais néanmoins studieuse. Ils ont ainsi pu s'exercer sur les zones d'entraînement du green.

L'assemblée générale nous permet de faire le point sur l'année écoulée avec nos adhérents mais elle est également un moment privilégié où administrateurs, permanents de la chambre syndicale, adhérents et institutionnels peuvent se rencontrer, échanger sur divers sujets lors de ce moment convivial qui s'est clôturée en fin de journée par un cocktail ensoleillé.



LES INFOS EN BREF

LE RÉSEAU UIMM

• Séminaire National de l'UIMM

L'UIMM 28 était au rendez-vous de la Convention Nationale de la Branche qui s'est tenue les 11 et 12 juillet dernier à Paris. Structurée en deux temps, elle a permis au cours de la première journée de préparer les sujets qui ont été traités en présence des Présidents des UIMM territoriales et des Fédérations professionnelles le lendemain.

Sur un mode d'animation collaboratif, des ateliers se sont déroulés qui ont fait ressortir deux principes : la réaffirmation du rôle primordial des UIMM territoriales dans le service aux adhérents, en prise directe avec les bassins d'emplois, et la volonté forte du réseau territorial de pouvoir s'appuyer sur une doctrine et une stratégie nationales, définies collectivement dans le cadre d'un processus démocratique reposant sur des mandats donnés par les territoires et les fédérations.

Ces 2 principes d'action, local et global, permettront de répondre aux 3 défis qui sont ressortis de cette Convention : le déploiement du futur dispositif conventionnel, lequel suppose de développer des compétences nouvelles (en termes d'ingénierie sociale en particulier) ; l'appui à la mise en œuvre par les entreprises des souplesses offertes par les ordonnances « travail », avec à la clef la légitimité du monde entrepreneurial à savoir prendre les devants en termes d'innovation sociale et ne pas se décrédibiliser en n'en usant pas ; enfin la coordination avec les autres acteurs de représentation de l'Industrie, sur des sujets transverses majeurs, à commencer par les compétences et la formation.

LE PARTENAIRE

• Zoom sur le Dispositif Emploi Accompagné 28

Issu de la loi Travail de 2016, le DEA a démarré en Eure-et-Loir depuis décembre 2017. Porté par 2 associations gestionnaires d'ESATs et de structures médico-sociales, le DEA 28 agit en complément des organismes déjà présents sur le territoire.

D'une capacité de 30 places, il s'adresse aux travailleurs handicapés en recherche d'emploi, aux salariés en situation de handicap et à leur employeur pour permettre une insertion et un maintien en emploi adaptés à leurs besoins et au contexte socio-professionnel.

Sa spécificité réside dans :

- la durée des interventions (tout au long du parcours professionnel)
- la possibilité pour le travailleur de bénéficier d'un appui social et d'un accompagnement renforcé
- le soutien à l'entreprise en tant qu'interlocuteur unique pouvant agir en intermédiation pour prévenir ou pallier aux difficultés rencontrées.

Le DEA 28 peut être sollicité par le salarié ou un employeur par appel téléphonique, mail ou courrier. Une rencontre est ensuite organisée pour évaluer la situation, à l'issue de laquelle une convention tripartite, renouvelable chaque année peut être signée. Une présentation du dispositif est prévue en septembre 2019 devant les entreprises du Club Entreprises et Handicap.

Séverine GAGNEUX

Conseillère en emploi - DEA 28

02 37 26 36 83

emploiaccompagne28@gmail.com

L'AGENDA

• RÉUNION JURIDIQUE :

13 septembre 2018 à 9h

Facilitez-vous l'accès aux aides publiques

11 octobre 2018 de 9h30 à 16h30

La prévention du risque chimique

23 octobre 2018 à 9h

Le prélèvement à la source

• TRIMESTRIELLES RH :

18 septembre 2018 à 8h15

LES NOMINATIONS

• Le 26 juin 2018, Marc CORDA a été élu à la présidence de l'ASEEL en remplacement de Pierre LEGER.

• Le 1er août 2018, le colonel Georges PIERRINI a remplacé le colonel Luc GUYENNON à la direction générale de la gendarmerie eurélienne.

• Le 1er août 2018, Laurent DANIS succède à Aurélie DURAND à la direction de la compagnie de gendarmerie de Nogent-le-Rotrou.

• Le 03 août 2018, Cédric BOUET a été nommé sous-préfet de Nogent-le-Rotrou en remplacement de Christian VÉDELAGO.

LA RENTRÉE ÉCOLE / ENTREPRISE

• L'UIMM/MEDEF au service des jeunes

Dans le cadre de la rentrée scolaire, l'UIMM/MEDEF 28 se met en ordre de marche par rapport aux futurs candidats des entreprises.

Si la Semaine École / Entreprise 2018, qui aura lieu du 19 novembre au 24 novembre 2018, servira à propager l'opération « Vis ma Vie », opération au cours de laquelle l'éducation nationale et le monde de l'entreprise se rencontrent, une première action arrivera très tôt.

En effet, il a été décidé au sein du CLEE de Dreux, d'organiser du 24 au 28 septembre 2018 l'opération « Sensibilisation au savoir-être en entreprise ».

Il s'agit de proposer un atelier aux jeunes de troisième animé par un chef d'entreprise ou un professionnel d'entreprise, qui permettra d'aborder librement la question des compétences nécessaires par rapport au comportement attendu en entreprise (ponctualité, présentation, langage adéquate, tenue vestimentaire...).

Si vous êtes intéressé(e)s par ces événements, merci de bien vouloir nous contacter directement.